



*Mairie de Creissels*

**GUIDE PRATIQUE**  
**POUR VOUS AIDER A ETABLIR VOTRE**  
**DOSSIER D'URBANISME**

**MAIRIE DE CREISSELS**

16 rue du Moulin Haut- 12100 CREISSELS

Tél : 05-65-60-16-52

Mail : [accueil@creissels.fr](mailto:accueil@creissels.fr)

## Liste des pièces à fournir

Une vue aérienne (exemple du site Google maps)

<b>DP1</b>	<b>Plan de situation</b> .....	6
<b>DP2</b>	<b>Plan de masse</b> .....	7
<b>DP3</b>	<b>Plan de coupe</b> .....	8
<b>DP4</b>	<b>Plan des façades et des toitures</b> .....	9
<b>DP5</b>	<b>Aspect extérieur</b> .....	10
<b>DP6</b>	<b>Insertion graphique</b> .....	11
<b>DP7</b>	<b>Photo proche</b> .....	12
<b>DP8</b>	<b>Photo lointaine</b> .....	13
<b>DP11</b>	<b>Notice descriptive</b> .....	14

## Déterminez les pièces à fournir selon votre projet

Les pièces à joindre varient selon votre projet :

	Pièces à joindre
Dans tous les cas	DP 1
Si votre projet porte sur des constructions ou une clôture	DP 1 DP 2 DP 3 DP 4 DP 5
Si votre projet crée ou modifie une construction visible depuis l'espace public	DP 1 DP 2 DP 3 DP 4 DP 5 DP 6 DP 7 DP 8
Si votre projet se situe dans les abords d'un monument historique	DP 1 DP 2 DP 3 DP 4 DP 5 DP 6 DP 7 DP 8 DP 11

## Etablissez les pièces à joindre

Vous trouverez ci-après un exemple de chacune des pièces à fournir.

Tous les plans doivent être réalisés à l'échelle : pour un plan à l'échelle 1/50 : 1 cm = 0,50 m  
pour un plan à l'échelle 1/100 : 1 cm = 1 m

Si vous disposez de plans papiers, **veillez à les scanner plutôt que de les prendre en photo** pour conserver leur échelle.

Plan conforme



Plan non exploitable



## Déposez votre dossier

Pour déposer votre demande, rendez-vous sur le Guichet Unique.

Cliquez sur « [Créer un compte](#) », renseignez le formulaire, acceptez les conditions générales d'utilisation et suivez les instructions affichées à l'écran.

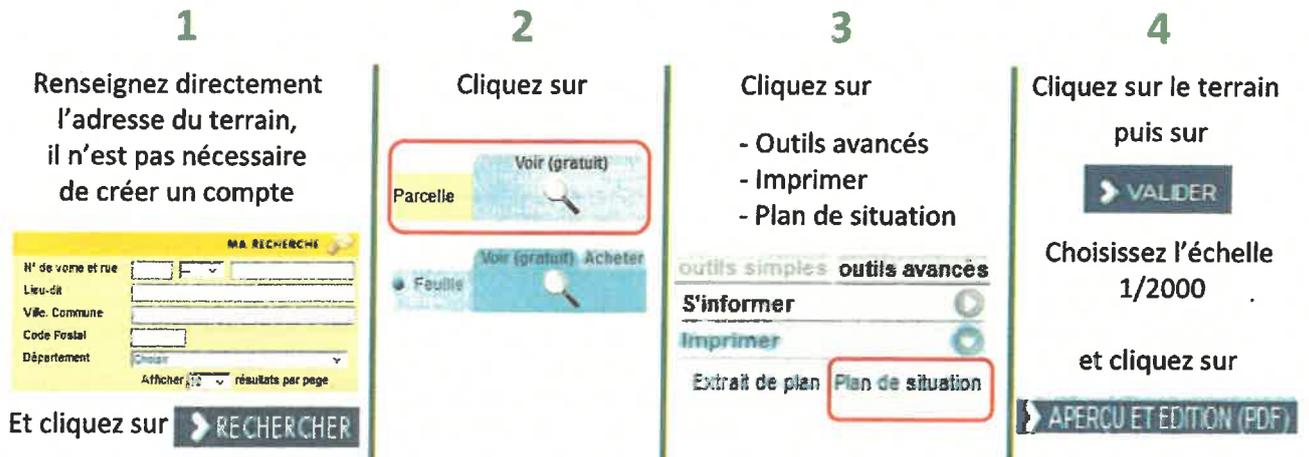
Il existe plusieurs formulaires de déclaration préalable, veillez à sélectionner le **Cerfa adéquat**.

Renseignez avec précision l'encadré **Courte description de votre projet** : pensez que les personnes qui étudieront votre demande n'auront comme informations que celles que vous fournirez.

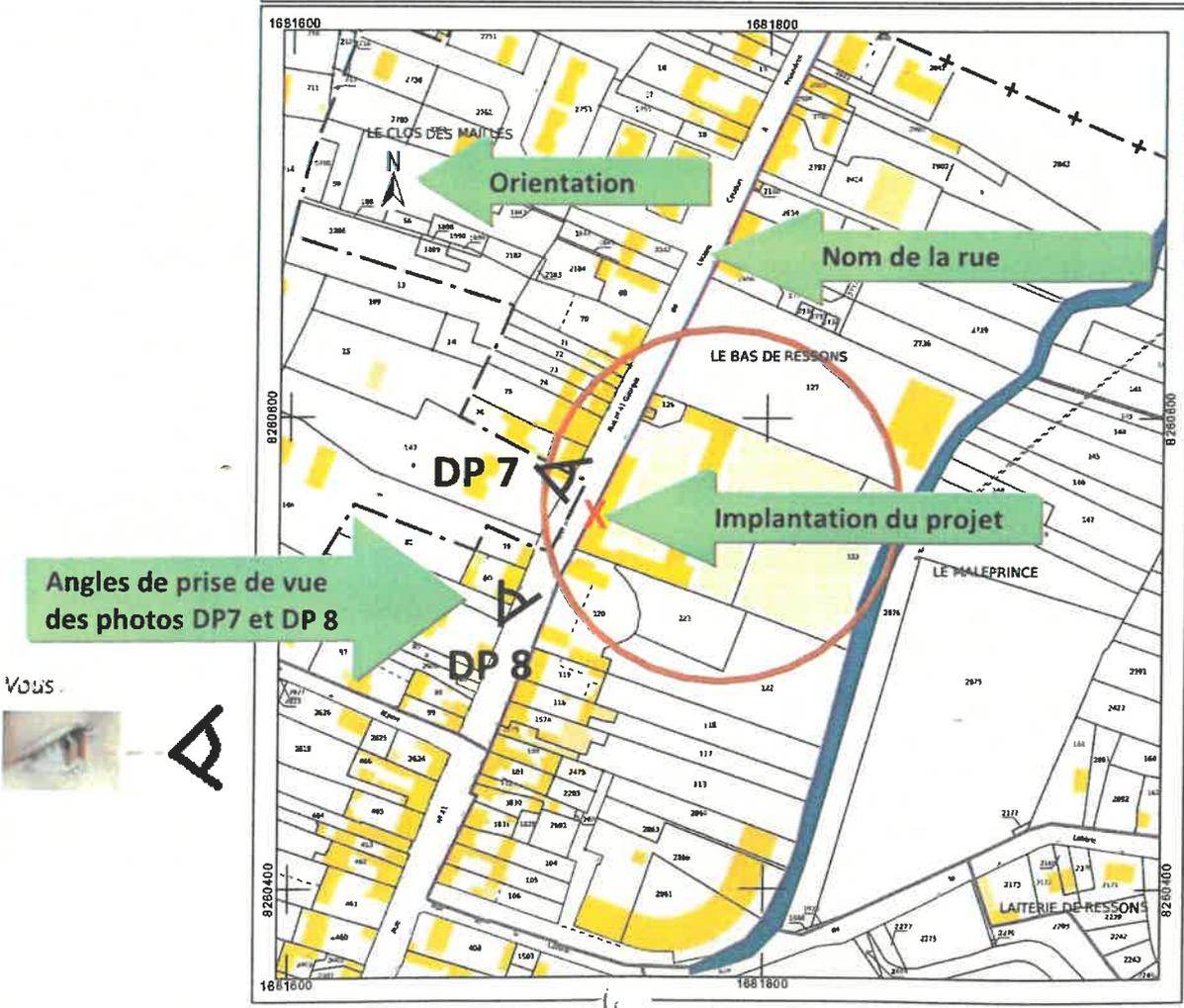
Pour tout complément d'information, renseignez-vous auprès de votre mairie.

Ce plan doit permettre de localiser précisément votre terrain au sein de la commune

Pour obtenir ce plan, rendez-vous sur [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)



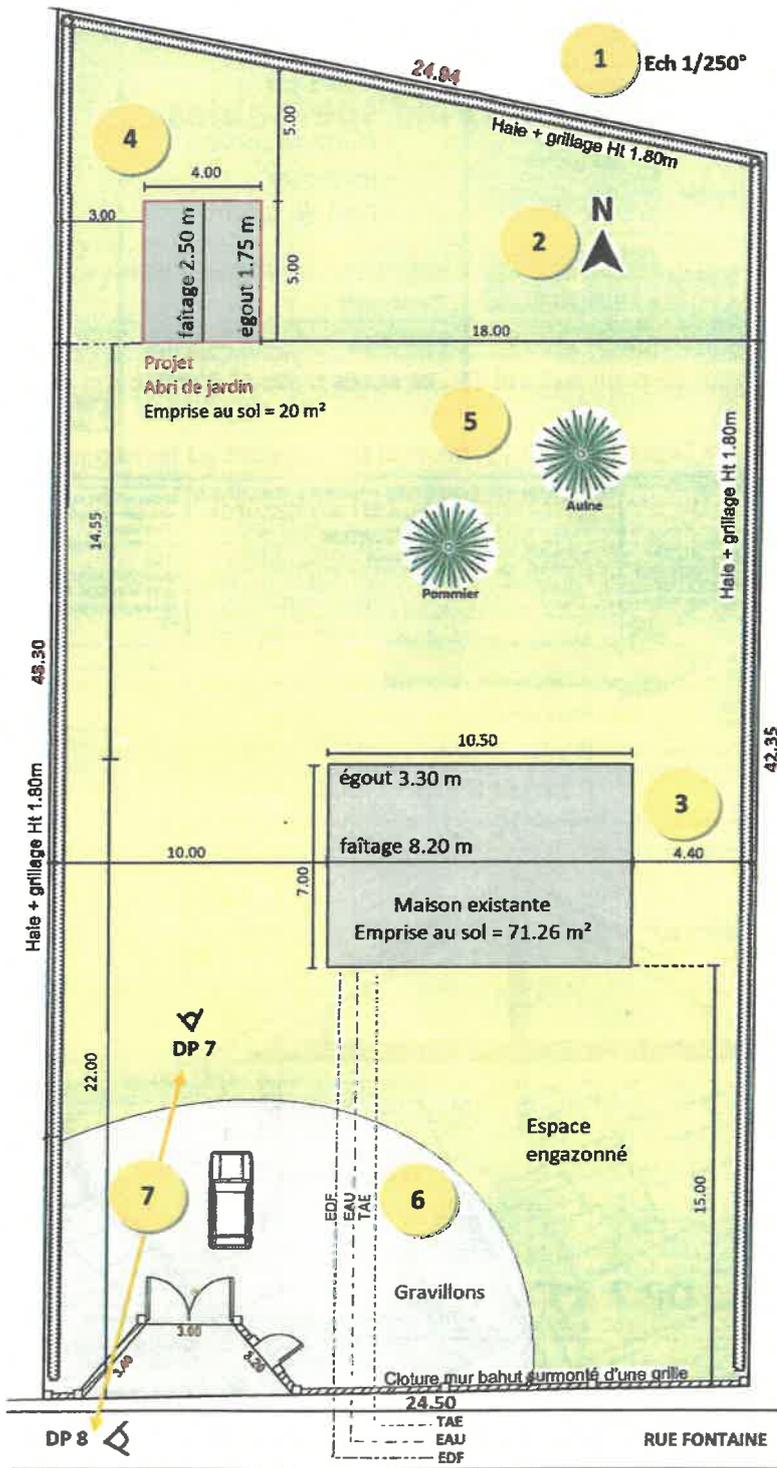
Département : OISE Commune : RESSONS SUR MATZ Section : B Feuille : 000 B 01 Échelle d'origine : 1/1250 Échelle d'édition : 1/2000 Date d'édition : 10/03/2023 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF83CC49 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES <b>PLAN DE SITUATION</b>	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : COMPIEGNE 6 Rue Winston Churchill C.S. 40065 60321 60321 COMPIEGNE CEDEX tél. 03.44.92.58.90 - fax plg.c.oise.compiagne@dgi.fr.finances.gouv.fr
	Echelle 1/2000 Parcelles B 123, B 124, B 125 et B 126	Références cadastrales cadastre.gouv.fr



4

**Ce plan doit représenter le projet dans l'intégralité du terrain**

Il doit être coté en 3 dimensions (longueur, largeur et hauteur)



**Faites figurer**

- 1 l'échelle
- 2 l'orientation (nord)
- 3 les bâtiments existants et leur emplacement exact
- 4 le bâtiment projeté
- 5 les arbres existants, ceux supprimés et/ou à planter
- 6 l'emplacement prévu pour le raccordement aux réseaux ou l'installation du système d'assainissement individuel
- 7 l'endroit à partir duquel les photos jointes (DP7-DP8) ont été prises et l'angle de prise de vue

**Pensez à indiquer**

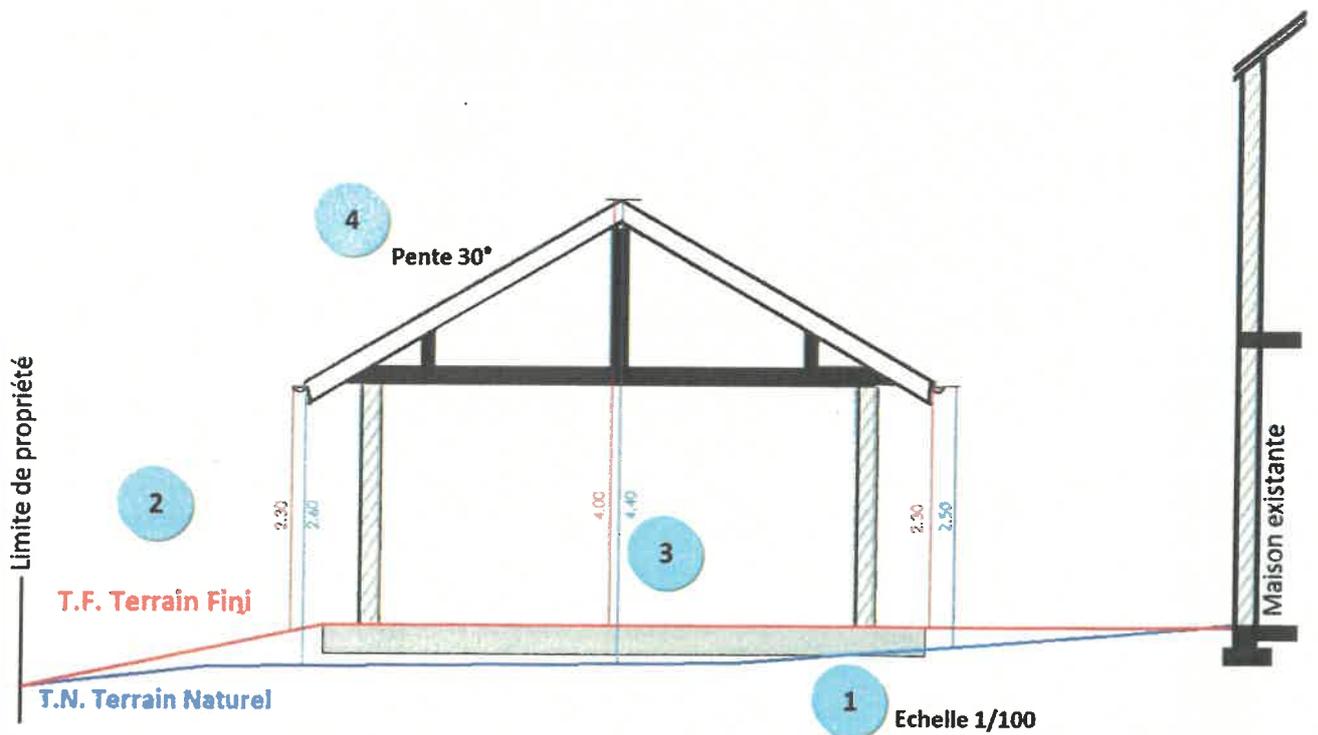
- L'emprise au sol de tous les bâtiments
- Les hauteurs de bâtiments
- La distance entre les bâtiments
- La distance de la construction par rapport à l'alignement et aux limites séparatives

Ce plan complète le plan de masse et permet de comprendre l'implantation du projet et ses incidences sur le terrain existant avant le projet



## 4 éléments indispensables

- 1 l'échelle
- 2 le profil du terrain avant (terrain naturel TN) et après travaux (terrain fini TF)
- 3 les cotes au faîtage et à l'égout du toit (gouttière) par rapport au terrain naturel.  
Pour une piscine : cote du projet par rapport au terrain naturel
- 4 le degré de pente des toitures



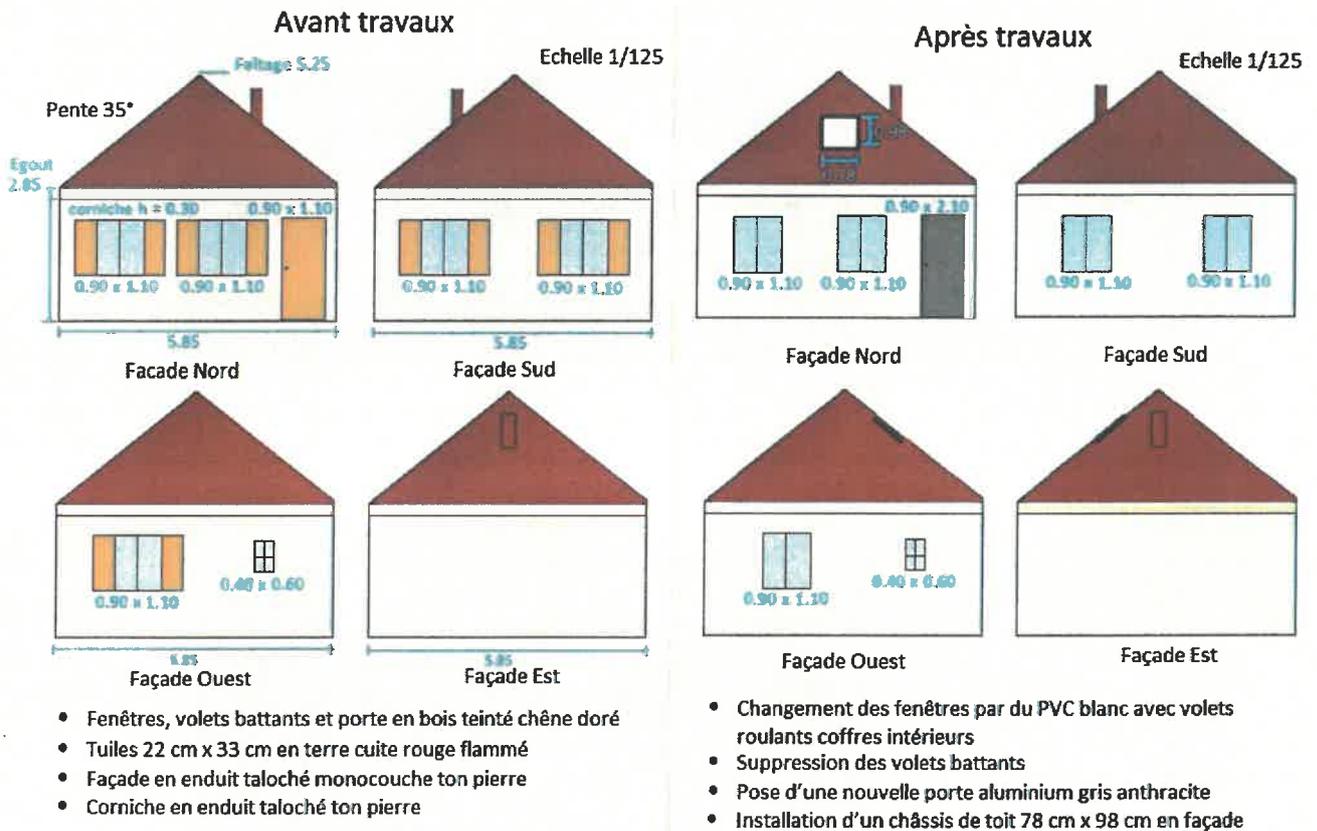
Pièce DP3  
à joindre  
si le profil du terrain  
est modifié par les  
travaux

Les plans des façades et des toitures permettent d'apprécier quel sera l'aspect extérieur de la construction

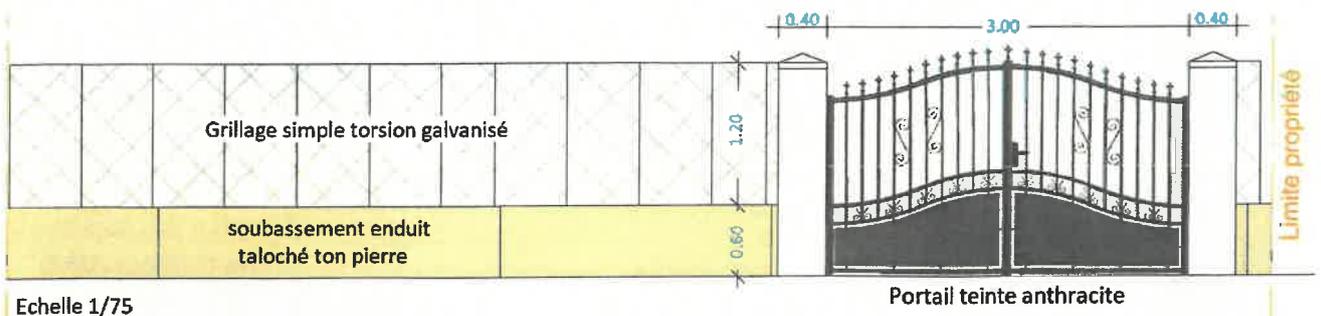
Pensez à indiquer

- 1 l'échelle
- 2 l'état initial des façades si votre projet modifie un bâtiment existant
- 3 l'état futur de toutes les façades et des toitures
- 4 les matériaux et coloris utilisés, éléments de décors, portes, fenêtres, cheminées...
- 5 les dimensions de la construction, des ouvertures, des soubassements...
- 6 le degré de pente des toitures

Exemple de DP4 pour un projet de modification de menuiseries



Exemple de DP4 pour un projet d'édification de clôture



Faites figurer

- la hauteur totale
- la hauteur du soubassement éventuel et des piliers
- les dimensions des portails et portillons

## Représentation de l'aspect extérieur de la construction

Ce document permet d'apprécier l'aspect extérieur de la construction, une fois les modifications envisagées réalisées

### Exemple de DP5 pour un projet de pose de 2 châssis de toit

*Avant travaux*



*Après travaux*



#### **Pièce DP5 à fournir**

**si le plan des façades  
et des toitures (DP4)  
ne suffit pas pour montrer  
les modifications  
prévues par le projet**

**Document graphique permettant d'apprécier  
l'insertion du projet de construction dans son environnement**

Ce document permet d'apprécier comment le projet se situe  
par rapport aux autres constructions avoisinantes et aux paysages

***Exemple de DP6 pour un projet de piscine***



**Plusieurs techniques possibles**

- photomontage
- croquis à main levée en 3D
- simulation informatique

## Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche

Cette photographie permet de connaître l'aspect du terrain  
d'implantation du projet et des terrains qui les jouxtent immédiatement

- ✓ Sont acceptées les photos nettes, en couleur qui permettent de voir les terrains voisins
- ✗ Sont refusées les photos en noir et blanc ou qui ne permettent pas de voir les terrains voisins

### Exemple de DP7 pour un projet de construction



### Exemple de DP7 pour un changement de menuiseries



## Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain

Cette photographie permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation du projet et des terrains avoisinants

- ✓ Sont acceptées les photos nettes, en couleur qui montrent l'aspect général de la rue, des espaces publics et des façades
- ✗ Sont refusées les photos en noir et blanc ou qui ne montrent pas l'aspect général de la rue, des espaces publics et des façades

*Exemple de DP7 pour un changement de menuiseries*



